



COMITE D'EVALUATION : *Suite*

Création de filiales du CERN, de droit suisse et français : nous vous avons déjà signalé (BUH 9/88) une réunion entre les représentants de la Suisse, de la France et de la Direction, et l'incident auquel elle a donné lieu (le Président de l'Association, Henri Piney, a écrit une lettre de protestation au ministre concerné, M. Valade, avec copie au Premier ministre, M. Chirac, et aux différents syndicats français et européens). Etant absents de cette réunion, nous ne savons pas ce qui s'y est dit, mais il semble qu'aucune décision définitive n'a été prise et que des études juridiques, économiques, sociales, politiques, "managerielles" ont été demandées. Rappelons que l'Association est tout à fait opposée à la création de telles filiales.

Discussion générale du rapport du Comité d'Evaluation : le 24 février dernier, Henri Piney et un vice-président, Michel Borghini, ont eu une rencontre avec le "groupe des présidents" : le Président du Conseil du CERN, M. J. Rembser, les deux vice-présidents, MM. P. Lehmann et C. Lopez, le Président du Comité des Finances, M. J. Bezemer, M. P. Levau, ancien président du Conseil, et le Directeur général. Cette réunion nous a permis de faire un tour d'horizon général sur la situation actuelle du CERN et de souligner les profondes inquiétudes du personnel sur son avenir et celui de l'Organisation : des paroles rassurantes nous ont été prodiguées. Nos représentants ont ensuite repris point par point, et plus en détail, les réactions préliminaires de l'Association au rapport du Comité d'Evaluation, que vous avez pu lire au début de l'année (BUH 2/88). Enfin, en ce qui concerne le rôle de l'Association vis-à-vis du Conseil du CERN et de ses "organes subsidiaires" (Comité des Finances, CCEC, Direction générale,...), ils ont proposé de réactiver le groupe de travail qui avait conduit à la création du CCEC, en 1983. Cette proposition a été acceptée par le Comité du Conseil : ce groupe présidé par M.A. Graue (Norvège), comprendra trois membres du Comité du Conseil, trois de la Direction et un nombre correspondant de représentants du Personnel.

Départs anticipés / réduction d'effectif : le Comité des Finances a créé un groupe de travail pour étudier la recommandation du Comité d'Evaluation d'"organiser un programme de départs anticipés d'au moins trois cent personnes échelonnés de 1988 à 1990, et de limiter le recrutement de personnel à 50 personnes par an environ, de manière à atteindre dès 1996 le niveau de 2950 personnes prévu pour l'an 2000 dans le plan de 1985". Ce groupe, présidé par M. J. Doerr, de la délégation allemande, comprend des représentants de huit Etats membres et de la Direction. Il s'est réuni pour la première fois mardi dernier et remettra un rapport au comité des Finances du mois d'avril. Trois représentants de l'Association, Henri Piney, Michel Borghini et Oswald Gröbner, membres du Comité exécutif, ont été appelés pour exposer, en cours de séance, le point de vue de l'Association. Celui-ci peut être résumé ainsi :

- . les conséquences de la recommandation du CRC (*) n'ont pas été étudiées : elles comportent de gros risques pour les programmes scientifiques et techniques, et pour les services aux utilisateurs, que le CRC recommande par ailleurs d'augmenter et d'améliorer ;
- . si, cependant, l'Organisation décidait de suivre cette recommandation, l'Association se rallierait à la proposition de la Direction contenue dans un document, CERN/FC/3130. Cette proposition est l'aboutissement d'une longue concertation entre la direction et l'Association, tout au long de la seconde moitié de l'année dernière : elle satisfait aux priorités de l'Association d'exclure les licenciements, d'offrir des indemnités de départs convenables, d'éviter que leur coût ne soit supporté par le personnel restant et d'assurer un minimum de recrutement ;

. si, néanmoins, cette proposition n'était pas acceptée comme telle, alors la concertation entre la Direction et l'Association devrait être reprise afin d'aboutir à de nouvelles propositions.

Il est bon de signaler que, lors de sa dernière réunion, le **Comité consultatif des utilisateurs du CERN (ACCU)** a pris les positions suivantes : "l'ACCU considère qu'il n'y a pas de justification claire de la proposition du Comité d'Evaluation de réduire l'effectif du personnel du CERN. L'ACCU est aussi opposé à la proposition de créer un nouveau statut pour certaines catégories de personnel. Il exprime la crainte que de telles mesures conduiraient à une dégradation supplémentaire des services rendus aux utilisateurs". (BUH 10/88). Nous sommes bien d'accord !

(*) CRC : CERN Review Committee = Comité d'Evaluation du CERN

CERN REVIEW COMMITTEE : *follow-up*

The setting-up of CERN subsidiaries, under Swiss and French law : we already mentioned (Weekly Bull. 10/88) that a meeting between representatives of Switzerland, France and CERN Management has taken place, and the incident it gave rise to ! (The Chairman of the Staff Association, Henri Piney, wrote a letter of protest to the ministre concerned, M. Valade, with a copy to the Premier ministre, M. Chirac, and to the different French and European labour unions). As we were not present in the meeting, we do not know what was discussed, but it seems that no final decision was taken and that legal, economical, social, political and managerial studies have been asked for. Remember that the Staff Association is totally opposed to the setting-up of such subsidiaries.

General discussion on the Final Report of the Review Committee (CRC) : on February 24, Henri Piney and one of the Vice-Chairmen, Michel Borghini, met the "Presidents Group" : the President of the CERN Council, Dr. J. Rembser, the two Vice-Chairmen, Prof. P. Lehmann and Prof. C. Lopez, the Chairman of the Finance Committee, Mr. J. Bezemer, Mr. P. Leviaux, former chairman of the CERN Council, and the Director-General. During this meeting, a general discussion on the present situation at CERN was made and our representatives stressed the deep worries of the staff concerning their future and that the Organization : soothing words were given in answer. The Staff Association representatives went into some detail regarding the initial comments of the Staff Association on the CRC's final Report, which were published earlier this year (Weekly Bull. 3/88). Finally, concerning the role of the Staff Association with respect to the Council and "its subordinate bodies" (Finance Committee, CCEC, Director-General,...), they proposed to reactivate the study group which led to the setting-up of CCEC, in 1983. This proposal has been accepted by the Committee of Council : the group, chaired by Prof. A. Graue (Norway), will be composed of three members of the Committee of Council, three members from the CERN management and a corresponding number of staff representatives.

Early departures / reduction of complement : the Finance Committee has set up a Working Group to study the CRC's recommendation to "organize a programme of early departures concerning at least 300 persons, staggered from 1988 to 1990, and limit the new recruitment of staff to about 50 persons per annum, in order to reach as early as 1996 the level of 2950 persons foreseen for year 2000 in the 1985 plan". This Working Group chaired by M. J. Doerr, (Federal Republic of Germany) consists of representatives from eight Member States and from the Management. It met for the first time last Tuesday and will transmit its report to the Finance Committee in April. Three representatives of the Staff Association, Henri Piney, Michel Borghini and Oswald Gröbner, member of the Executive Committee, were called, during the meeting, to express the point of view of the Staff Association, which can be summarized as follows :

- . the consequences of the CRC's recommendation have not been studied : there is a great risk that the scientific and technical programmes will suffer, as well as services to the users, which the CRC recommend elsewhere, to increase and to improve;
- . if, however, the Organization were to decide to follow the CRC recommendation, the Staff Association would accept the proposal presented by the Management in a document, CERN/FC/3130. This proposal is the result of a long negotiation between the Management and the Association, during the second half of last year; it satisfies the priorities of the Association to exclude dismissals, to offer satisfactory departure indemnities, to avoid that their cost is borne by the remaining staff and to ensure a minimum of new recruitment;
- . if, however, this proposal was not accepted as such, then the concertation between the Management and the Association should be resumed in order to arrive at new proposals.

We are pleased to note that, during its last meeting **the Advisory Committee of CERN Users (ACCU)** took the following position : "ACCU considered that there was no clear case for the proposition of the CRC to reduce the CERN staff complement. ACCU was also opposed to the proposal to create a new status for certain categories of staff. ACCU expressed the fear that such measures would lead to a further decline in the services rendered to the users." (Weekly Bull. 10/88). We agree completely !

Original : French